

Bienvenue!

*Séance d'information
et de participation publique
Projet de construction au 346 6^e Avenue
28 mars 2024*

HÔTEL DE VILLE



Déroulement de la soirée

1. Mots de bienvenue, présentation des intervenants et déroulement de la soirée
2. Objectif de la rencontre, explication de l'outil urbanistique choisi et du contexte urbain (service de l'urbanisme)
3. Présentation du projet (promoteur)
4. Période de questions et commentaires
5. Mot de la fin et rappel des prochaines étapes

Objectif de la SIPP

- Les séances d'information et de participation citoyenne sont organisées ponctuellement pour informer les citoyens d'un projet et connaître leur opinion à ce sujet.
- Cette démarche de ce soir s'inscrit en amont du processus légal permettant le projet

Qu'est-ce qu'un PPCMOI?

Projet **P**articulier de **C**onstruction de **M**odification ou d'**O**ccupation d'un **I**mmuable

Le Règlement sur les PPCMOI vise à permettre, à certaines conditions, qu'un projet soit réalisé malgré le fait qu'il déroge à l'un ou l'autre des règlements d'urbanisme de la municipalité (zonage, lotissement).

C'est un instrument permet de tenir compte de caractéristiques particulières d'un projet et permet une flexibilité dans l'encadrer par des conditions choisies par le conseil.

Projet de construction au 346, 6^{ème} Avenue (Iberville)



Zonage actuel: zone I-3002

Dispositions règlementaires	Norme actuelle
Usages	Uni, bi, tri, Certains usages commerces Cert usages industriels
Hauteur max	10m
Nombre d'étage max.	2
Nombre de cases de stationnement (trifamilial et +)	2 cases par logement

C2-04; C9-02-06; I1-04; I1-10; I1-18-01; I1-18-02; I1-18-05; I1-18-06; I1-14-03

Projet de construction au 346, 6^{ème} Avenue (Iberville)

Localisation du site et milieu environnant immédiat

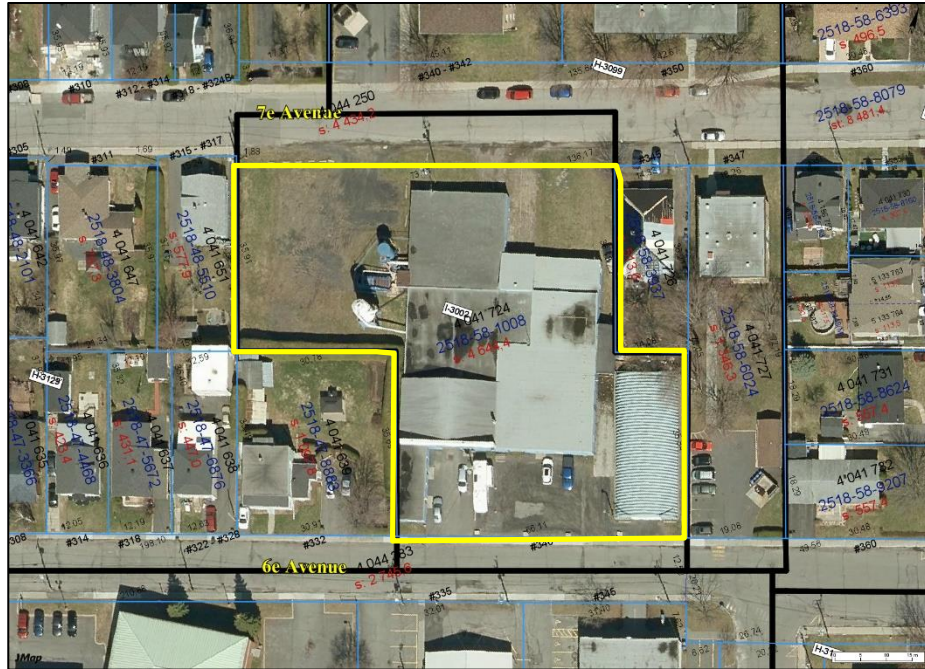
Site visé: 



Projet de construction au 346, 6^{ème} Avenue (Iberville)

État actuelle du site visé

Site visé:



Démarche et processus légal

	Étapes
	Présentation du dossier au CCU
	Présentation du dossier au comité plénier
	Séance d'information et de participation publique
	Décision du conseil
Début du processus légal d'approbation	Adoption d'un 1 ^{er} projet de résolution
	Assemblée publique de consultation
	Adoption d'un 2 ^e projet de résolution
	Procédure référendaire
	Adoption de la résolution
	Entrée en vigueur

Présentation du projet par le promoteur

PROJET DE CONSTRUCTION AU 346, 6E AVENUE À IBERVILLE

Un promoteur a déposé à la Ville une demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour le 346, 6e Avenue à Iberville.



La demande de PPCMOI vise notamment à démolir le bâtiment existant pour y construire deux nouveaux bâtiments de quatre et cinq étages qui comprendraient 83 logements au total.

Date limite de réception des commentaires
le 7 avril 2024

Pour transmettre vos questions ou commentaires

participationcitoyenne@sjsr.ca

ou par téléphone au 450 357-2100

Prochaines étapes

Étapes	Dates estimées
Séance d'information et de participation publique	28 mars
Date maximale de réception des commentaires	7 avril
Décision du conseil d'entreprendre le PPCMOI	À déterminer
<i>Adoption d'un 1^{er} projet de résolution</i>	Procédure de +/- 3 – 4 mois
<i>Assemblée publique de consultation</i>	
<i>Adoption d'un 2^e projet de résolution</i>	
<i>Procédure référendaire</i>	
<i>Adoption de la résolution</i>	
<i>Entrée en vigueur (MRC)</i>	À déterminer



VILLE DE
SAINT-JEAN-
SUR-RICHELIEU

Pour se tenir informé:

www.sjsr.ca